



Qu'est-ce que l'AFAF ?

L'Amicale Française des Arbitres de Football (AFAF) est née le 29 octobre 2004. L'esprit « Amicaliste » est le fondement même de cette association d'arbitres qui entretient les liens entre tous les membres quels que soient leurs niveaux.

L'AFAF est à la place qui est la sienne ! Une association d'arbitres constituée pour rassembler, défendre, et représenter tous les arbitres. Au travers de réunions et de manifestations, l'AFAF permet aux arbitres de se retrouver et de partager leurs expériences, ainsi que de faire connaissance avec les autres membres de la famille arbitrale. Adhérer à l'AFAF, c'est adhérer à une association où chacun a sa place, dans la plus grande simplicité, puisqu'à l'AFAF il n'est pas question de hiérarchie arbitrale mais seulement d'entraide et de plaisir de se retrouver.

Un peu d'histoire...

L'Amicale Française des Arbitres de Football, désignée sous le sigle « AFAF » a été fondée le 29 octobre 2004, conformément à la loi du 1er juillet 1901 et dans le cadre de la loi de 1984 sur les activités physiques et sportives. L'AFAF National a souhaité refaire un retour en arrière d'une dizaine d'années, afin de vous rappeler pourquoi nous existons, mais également vous dire qui nous sommes et ce que nous faisons maintenant depuis les années écoulées. L'association fut créée en soutien à une personne honorable qui porte le nom de Michel VAUTROT. Les plus jeunes d'entre nous ne connaissent pas forcément l'histoire, mais un léger rappel permet parfois d'éclaircir les choses sur notre existence et notre volonté d'avancer.

Michel Vautrot a été classé deux fois, en 1988 et 1989, meilleur arbitre du monde, titre décerné par l'IFFHS (International Federation of Football History & Statistics), il est le seul arbitre français à l'avoir obtenu. Il est l'ancien Directeur Technique National de l'Arbitrage français, ancien membre de la commission d'arbitrage de la FIFA et de l'UEFA, instructeur FIFA depuis 1991.

En 2006, Michel Vautrot est fait chevalier de la Légion d'honneur. Décoration remise par Sarkozy le 30 novembre 2009 à l'Élysée.

Il y a une dizaine d'années, une seule association existait (UNAF), puis en 2003, un scandale éclata, salissant l'image de Michel VAUTROT qui est mis à l'écart par toutes les instances sportives de la FFF, après avoir dénoncé une affaire de corruption.

Aucun soutien pour lui n'est venu de cette association, mais au contraire elle fit campagne contre lui par l'intermédiaire de l'ex-Président de cette association.

Un mouvement de soutien est alors apparu pour lui montrer qu'il était entouré et soutenu par de nombreux arbitres à travers le pays, ceci donnant naissance à l'AFAF.

L'AFAF est une association reconnue par la Fédération Française de Football, qui a pour valeurs l'amitié, la convivialité et la solidarité. Son but est d'accompagner, de soutenir, de défendre le quotidien des arbitres dans toute la France, via les différents comités régionaux et départementaux qui assurent ainsi un lien de proximité. La philosophie de notre association n'est pas de dénigrer nos collègues de l'UNAF, mais d'être au service des arbitres au quotidien en toute intelligence.

Chaque adhérent arbitre a ainsi une couverture juridique, une assurance blessure et une assistance en cas de dégradation de son véhicule pour être protégé. Il dispose de dotations via les fonds La Poste chaque année en plus de ce qui est réalisé au niveau local, avec des moments de partage et de convivialité avec les rendez-vous.

L'AFAF est présente avec ses représentants dans les districts, les ligues et à la Fédération Française de Football. Ceci permet de pouvoir vous accompagner et vous défendre au niveau des instances. Notre volonté est de pouvoir vous accompagner et d'avancer ensemble pour l'arbitrage dans l'intérêt de tous. Chacun est libre de nous rejoindre, nous sommes à votre écoute à tous les différents niveaux si vous vous retrouvez dans nos valeurs et notre envie d'avancer.



Chers(es) ami(e)s, cher(es) collègues,

La saison 2025/2026 a pris son « envol », il faut penser aux choses sérieuses au plan médicale, sportif (entraînement), et protection.

L'AFAF au même titre que l'UNAF est l'une des 2 associations d'arbitres reconnue par la FFF et par conséquent par les Ligues et Districts sans profiter de son statut pour s'ingérer dans les différentes commissions nationales, régionales ou départementales.

Vous allez (ou avez) adhéré à l'autre association c'est votre choix et nous le respectons, mais surtout soyez protégés.

Ci-joint toutes les informations proposées par l'AFAF NORMANDIE pour la saison 2025/2026 concernant :

- Les adhésions sont au même prix que la saison 2024/2025 (22€ seniors – 18€ jeunes moins de 23 ans – 10 € sympathisants et anciens arbitres - gratuite pour les arbitres stagiaires),
- Les dotations : un sac à chaussures à l'adhésion (transmis avec votre carte d'adhérent) et une dotation fonds la poste en cours de saison.
- Les défenses (dans vos ligues et districts respectifs)
- Les divers assurances (blessure-véhicule)
- Les tarifs préférentiels (tenues et accessoires)

Vous pouvez régler votre adhésion par chèque (nous indiquer la date de remise) ou par virement (nous demander le RIB) et nous retourner votre bulletin d'adhésion par €-mail.

Si vous désirez commander des maillots ou accessoires vous pouvez :

- le faire en ligne et nous transmettre votre chèque par courrier (celui-ci ne sera remis en banque que lorsque la livraison sera effectuée).
- le faire en ligne et nous adresser un virement à réception de la commande.

Le catalogue vous est parvenu par €mail pour ceux d'entre vous dont nous disposons de l'adresse mail, vous pouvez nous le demander par mail.

L'AFAF ne fait aucun bénéfice les fonds restant étant redistribués aux adhérents sous forme de dotation.

AFAF CONTACT

Adresse : AFAF 502 Le Val 14200 HEROUVILLE ST CLAIR

Téléphone : 06 44 76 68 23

Mail : afaf.normandie@yahoo.com

mo.renier@laposte.net

Facebook : AFAF Normandie